

# Procès-verbal du Conseil Municipal Séance

**Séance du mardi 26 mai 2026 18:30 à la Mairie de VILLEBRET**

Quorum : 8

**Membres présents :**

Corinne NGUYEN, Virginie BLIN, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe PETTENARO, Martine GUILLOT, Christophe PASQUIER, Catherine ASTAIX, Bertrand SOUEF, Laëtitia MARTIN, Cécile LLOMBART, Sébastien GEFFROY

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Patrick BABUT (donne pouvoir à : Christine BESSEGE)

**Membres Absents :**

Philippe GLOMOT, Julien MAIFFREDY

**Président de séance :** Frédéric JOUANNARD

**Secrétaire de séance :** Christine BESSEGE

**Ordre du jour de la séance :**

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 20/04/2026	
1	Election du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'assemblée plénière du SDE 03 - Collège électoral de l'arrondissement de MONTLUCON	M. le Maire
3	Rachat des terrains non vendus à la société ASSEMBLIA dans le cadre de la rétrocession des biens.	M. le Maire

**Détails des projets / délibérations :**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 20/04/2026**

# Procès-verbal du Conseil Municipal Séance

**Séance du lundi 20 avril 2026 18:30 à la Mairie de VILLEBRET**

Quorum : 8

Mairie de Villebret

58 rue du Château 03310 VILLEBRET

Tél. : 04.70.03.13.81 / [www.villebret.fr](http://www.villebret.fr)

**Membres présents :**

Philippe GLOMOT, Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe PETTENARO, Martine GUILLOT, Christophe PASQUIER, Catherine ASTAIX, Bertrand SOUEF, Laëtitia MARTIN, Cécile LLOMBART, Sébastien GEFFROY

**Membres excusés et représentés par pouvoir :****Membres Absents :**

Virginie BLIN, Julien MAIFFREDY

**Président de séance :** Philippe GLOMOT

**Secrétaire de séance :** Christine BESSEGE

**Ordre du jour de la séance :**

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 13/03/2026	
2	Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal du 20/03/2026	
3	Constitution des différentes commissions communales	M. le Maire
4	Désignation des délégués de la Communauté d'agglomération de Montluçon Communauté au SICTOM Région Montluçonnaise	M. le Maire
5	Election des délégués au SIVOM de la Région Minière	M. le Maire
6	<b>Election du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'assemblée plénière du SDE 03 - Collège électoral de l'arrondissement de MONTLUCON</b>	M. le Maire
7	Election des délégués au Centre Social Rural de Marcillat	M. le Maire
8	Election du délégué au Conseil d'école	M. le Maire
9	Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS	M. le Maire
10	Désignation des membres élus au Conseil d'Administration du CCAS	M. le Maire
11	Election du délégué local au CNAS, collège des élus	M. le Maire
12	Désignation du correspondant incendie et secours de la commune de Villebret	M. le Maire
13	Nomination d'un élu correspondant défense	M. le Maire
14	Nomination d'un élu correspondant sécurité routière	M. le Maire
15	Remboursement aux élus des frais de garde et d'assistance	M. le Maire
16	Droit à la formation des élus	M. le Maire
17	Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	M. le Maire
18	Révision des tarifs et des modalités de paiement de la cantine scolaire - Année scolaire 2026-2027	M. le Maire
19	Révision des tarifs de l'accueil périscolaire et des modalités de paiement des accueils périscolaire et périscolaire du mercredi - Année scolaire 2026-2027	M. le Maire
20	Création d'un service d'enlèvement des déchets de végétaux suite à une opération de taille et révision du tarif de broyage de végétaux	M. le Maire
21	Renouvellement de la convention entre Allier Bourbonnais Territoires et la Commune de Villebret pour l'instruction des	M. le Maire

	autorisations et des actes relatif à l'occupation du sol	
22	Organisation du temps de travail pour les agents municipaux occupant une fonction d'élu municipal	M. le Maire
23	Prolongation de l'organisation de la semaine scolaire en quatre jours	M. le Maire
24	Approbation de la décision modificative n°1 du budget communal - Exercice 2026	Mme Christine BESSEGE, Adjointe au Maire

**Détails des projets / délibérations :**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 13/03/2026**



## Procès-verbal du Conseil Municipal Séance

**Séance du vendredi 13 mars 2026 18:30 à la Mairie de VILLEBRET**

Quorum : 8

**Membres présents :**

Philippe GLOMOT, Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Virginie BLIN, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Jocelyne DUMAS, Pascal MORNAC, Philippe PETTENARO, Julie PONTLEVY, Christine RAY, Maurice TERRET

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Martine GUILLOT (donne pouvoir à : Christine RAY)

**Membres Absents :**

Christelle PIOT, Didier MICHARD

**Président de séance :** Philippe GLOMOT

**Secrétaire de séance :** Christine BESSEGE

**Ordre du jour de la séance :**

<b>Ordre</b>	<b>Texte ordre du jour</b>	<b>Nom du rapporteur</b>
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 05/03/2026	M. le Maire
2	Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 de la Commune et du Local Commercial	M. le Maire
3	Approbation de l'affectation des résultats des Comptes Financiers Uniques 2025 de la commune et du local commercial	M. le Maire
4	Fixation des taux des taxes directes locales	M. le Maire
5	Vote des budgets primitifs de la commune et du local commercial de Villebret - Année 2026	M. le Maire

**Détails des projets / délibérations :**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 05/03/2026**



# Procès-verbal du Conseil Municipal Séance

**Séance du jeudi 5 mars 2026 18:30 à la Mairie de VILLEBRET**

Quorum : 8

**Membres présents :**

Philippe GLOMOT, Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Christine BESSEGE, Jocelyne DUMAS, Pascal MORNAC, Philippe PETTENARO, Christine RAY, Martine GUILLOT, Maurice TERRET

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Virginie BLIN (donne pouvoir à : Christine BESSEGE), Julie PONTLEVY (donne pouvoir à : Philippe PETTENARO)

**Membres Absents :**

Christelle PIOT, Frédéric JOUANNARD, Didier MICHARD

**Président de séance :** Philippe GLOMOT

**Secrétaire de séance :** Christine BESSEGE

**Ordre du jour de la séance :**

<b>Ordre</b>	<b>Texte ordre du jour</b>	<b>Nom du rapporteur</b>
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 09.12.2025	M. le Maire
2	Adhésion à l'association Les Amis de la Gendarmerie	M. le Maire
3	Montage financier et du plan de financement définitif concernant les travaux d'aménagement du pôle sportif de La Ponce à Villebret	M. le Maire
4	Contribution aux travaux de dissimulation des réseaux électriques au niveau de la Route de Saint-Genest (Rue du 4 septembre 1870) en paiement étalé	M. le Maire
5	Contribution aux travaux d'éclairage public lié à la dissimulation des réseaux électriques au niveau de la Route de Saint-Genest (Rue du 4 Septembre 1870) en paiement étalé	M. le Maire
6	Dénonciation du bail emphytéotique du 10 mars 1979 avec le Tennis Club de Villebret	M. le Maire
7	Autorisation d'implantation d'un poste de transformation ENEDIS sur la parcelle communale AM n°43	M. le Maire
8	Autorisation pour l'installation de canalisations souterraines d'électricité sur les parcelles communales C n°1629, AO n° 25 et AO n° 156	M. le Maire
9	Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet dans le cadre	M. le Maire

Mairie de Villebret

58 rue du Château 03310 VILLEBRET

Tél. : 04.70.03.13.81 / [www.villebret.fr](http://www.villebret.fr)

-----

## Election du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'assemblée plénière du SDE 03 - Collège électoral de l'arrondissement de MONTLUÇON

M. le Maire indique qu'en raison de sa désignation en tant que délégué titulaire au titre de Montluçon Communauté, il ne peut pas être délégué titulaire au titre de la commune comme initialement prévu au Conseil Municipal du 20 avril dernier.

Aussi, il propose de prendre une nouvelle délibération qui annulera celle du 20 avril 2026 et qui désigne un nouveau délégué titulaire au titre de la commune de Villebret. Le délégué suppléant, lui, reste inchangé.

### Nouvelle délibération

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier – SDE 03,

Les statuts du syndicat mixte fermé, en vigueur à ce jour (arrêté inter préfectoral n°1181/2019 des 18 et 26 avril 2019), prévoient en son article 5 que les communes, dont la population municipale est inférieure à 5 000 habitants, désignent un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au sein d'un collège électoral.

Le collège électoral regroupe l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants appartenant à l'arrondissement préfectoral de Montluçon.

Ce collège électoral élit ensuite, en son sein, des représentants qui siégeront pour toute la durée du mandat au Comité Syndical restreint du SDE 03.

Pour l'arrondissement de Montluçon, ce sont neuf représentants qui seront désignés par le collège. Je vous propose ainsi aujourd'hui de procéder à l'élection du délégué titulaire et du délégué suppléant pour siéger au collège électoral du secteur de Montluçon,

Vu les articles L5211-1, L5211-6, L5211-7, L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE 03, Le conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués, sont déclarés élus à l'unanimité :

**Délégué titulaire** : M. Christophe PASQUIER  
Adresse : 134 Chemin des Dannes 03310 VILLEBRET  
Date de naissance : 07.11.1965

**Délégué suppléant** : M. Sébastien GEFFROY  
Adresse : 397 rue Raoul Dautry 03310 VILLEBRET  
Date de naissance : 04.08.1975

Pour siéger au collège électoral organisé par le SDE 03 en vue de la désignation des représentants des communes de moins de 5 000 habitants au sein du comité syndical.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Virginie BLIN, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe PETTENARO, Martine GUILLOT, Christophe PASQUIER, Catherine ASTAIX, Bertrand SOUEF, Laëtitia MARTIN, Cécile LLOMBART, Sébastien GEFFROY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

---

## **Rachat des terrains non vendus à la société ASSEMBLIA dans le cadre de la rétrocession des biens.**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de VILLEBRET et la société ASSEMBLIA avait signé une concession d'aménagement concernant le lotissement Les Saignes dont le terme était le 30 novembre 2023.

Au vu du litige qui nous oppose à ASSEMBLIA et de la procédure juridique engagée, la rétrocession ne s'est pas déroulée dans les délais, et la Cour Administrative d'Appel de LYON a rendu un arrêt le 19 février 2026 concernant ce dossier.

Par conséquent, la Cour Administrative d'Appel de LYON propose de retenir la somme de 260 764.80 € TTC comme correspondant à la valeur vénale des biens restant à céder, et ainsi de mettre cette somme à la charge de la commune de VILLEBRET en contrepartie du transfert de la propriété des biens. Cette somme emportera intérêts à compter du 30 novembre 2023. Les intérêts échus au 30 novembre 2024 puis à chaque échéance annuelle à compter de cette date seront capitalisés à chacune de ces dates pour produire eux-mêmes intérêts.

De plus, la commune de VILLEBRET est condamnée à verser à la société ASSEMBLIA une somme de 2 000 € en application de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le dossier de transfert de la propriété des biens restant à céder est transmis à Maître Stéphane MAUGARNY, notaire à MONTLUCON, afin de régulariser la situation, et qu'il est en contact avec le notaire de la société ASSEMBLIA.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, M. le Maire propose :

- de valider le transfert de la propriété des biens non cédés à hauteur de 260 764.80 € TTC ;
- de verser à la société ASSEMBLIA la somme de 23 961.02 € (montant déterminé au 20.02.2026 et sous réserve de réactualisation) correspondant aux intérêts ;
- de verser à la société ASSEMBLIA la somme de 2 000.00 € de frais irrépétibles.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- de valider le transfert de la propriété des biens non cédés à hauteur de 260 764.80 € TTC ;
- de verser à la société ASSEMBLIA la somme de 23 961.02 € (montant déterminé au 20.02.2026 et sous réserve de réactualisation) correspondant aux intérêts ;
- de verser à la société ASSEMBLIA la somme de 2 000.00 € de frais irrépétibles ;
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents inhérents à ce dossier dont l'acte d'acquisition pour le compte de la commune de VILLEBRET.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Virginie BLIN, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe PETTENARO, Martine GUILLOT, Christophe PASQUIER, Catherine ASTAIX, Bertrand SOUEF, Laëtita MARTIN, Cécile LLOMBART, Sébastien GEFFROY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

-----  
  
Le Secrétaire de séance,  
Christine BESSEGE



Fait à VILLEBRET,  
Le 05/06/2026 ,  
M. le Maire, Philippe GLOMOT

